



École
nationale
des
chartes

Direction générale des services

Paris,
le 10 janvier 2014

Référence : dgs/JC/2014/02

Objet : déclaration d'emploi
de directeur d'études

Affaire suivie par J.
CAZORLA

POSTE VACANT DE DIRECTEUR D'ÉTUDES

Un emploi de directeur d'études est déclaré vacant à compter de la prochaine année académique 2014-2015 à l'École nationale des chartes en « Archéologie »

Ce poste est ouvert :

aux titulaires d'une habilitation à diriger des recherches ou d'un Doctorat d'Etat
aux personnes justifiant de titres universitaires ou de travaux jugés équivalents. Ces équivalences sont appréciées par la commission mentionnée à l'article 12 du décret n°89-710 du 28 septembre 1989 sur avis d'une commission d'experts désignés par celle-ci.

Les personnes ne possédant pas la nationalité française peuvent se présenter à ce concours.

*
* *

Les candidats doivent présenter un dossier comportant titres et travaux, un curriculum vitae détaillé ainsi qu'un projet d'enseignement de 6 h par semaine pendant l'année académique. L'enseignement exige la maîtrise des méthodes et techniques de l'archéologie du sous-sol et du bâti, au-delà de toute périodisation, et des compétences nécessaires pour diriger un chantier de fouilles.

Ces éléments devront être transmis par voie électronique à l'attention du directeur de l'École nationale des chartes le 28 février 2014 à 16h au plus tard à l'adresse rh@enc.sorbonne.fr.

(Contact : M. Canosi, téléphone : 01 40 46 48 92 adresse postale : 19 rue de la Sorbonne 75005 PARIS, rh@enc.sorbonne.fr)

Les candidats présenteront leur projet durant 20 minutes devant la formation restreinte aux enseignants-chercheurs de rang professoral et assimilés du conseil scientifique de l'École nationale des chartes, lors d'une séance prévue pour le 11 avril 2014. Cette présentation sera suivie de 15 mn de discussion.